



COMPTE RENDU

Réunion CD du Lundi 28 Août 2023

Salle de la Baudenotte - Epinal

Présents : Yves Lallemand, Sylvie Del Missier, Lydie Bertrand, Fabienne Floquet, Lucie Lindner, Virginie Vauthier, Vincent Ballongue, Daniel Lecoanet, Alexandre Nosal, Johnny Richard, Christian Wenner.

Excusé : Fabien Parisse

Heure de début : 20h – Heure de fin : 22h30

Ordre du Jour :

- 1 - Accueil d'Alexandre Nosal
- 2 - Bilan des actions menées depuis la dernière réunion :
 - Mise en place des plates formes à Chavelot
 - Nettoyage de la gravière
 - Réunion à la CAE, attribution des lignes d'eau
 - Réunion des encadrants NAP
- 3 - Préparation des Foires aux Associations
- 4 - Point sur les inscriptions au 31/08/2023 et validation de la nouvelle grille tarifaire
- 5 - Questions diverses
 - Renouvellement de l'adhésion à Léo Lagrange
 - Courrier à la Mairie d'Epinal pour bénéficier d'une salle à l'année à la Maison des Associations

1 – Accueil d’Alexandre Nosal

Suite au départ de Denis du comité, Alexandre Nosal fait son entrée au comité par cooptation.

Tout le monde lui souhaite la bienvenue.

2 - Bilan des actions menées depuis la dernière réunion du comité directeur

- **Mise en place des plates formes à Chavelot**

A la fin de la saison dernière, le jeudi 29 juin , les deux plateformes prévues ont été immergées à 6 et 10 mètres de profondeur à la gravière de Chavelot. Ainsi les apnéistes ont pu en profiter dès cet été lors de leurs séances d’entraînement en milieu naturel.

Leur présence au fond de l’eau leur évite de mettre en place leur poids de 20 kg et de pouvoir s’accrocher directement aux grilles.

Vincent fait remarquer qu’il serait nécessaire d’acheter un bout de 10 mètres pour qu’il puisse être utilisé comme longe par les apnéistes. La bouée de signalisation sur la plateforme située à 6 mètres de profondeur a été décrochée et il faut la remettre en place.

Vincent est chargé de s’occuper de l’achat du bout et Christian de la remise en place de la bouée à 6 mètres.

- **Nettoyage de la gravière**

Le nettoyage de la gravière a eu lieu le dimanche 2 juillet par une équipe de bénévoles motivés qui ont nettoyé les abords terrestres et sous-marins du plan d’eau.

Quelques sacs de déchets ont été ramassés, mais moins que supposé, plutôt une bonne nouvelle.

Plongeurs, apnéistes et nageurs avaient répondu présents à l’appel lancé. La matinée s’est terminée par un apéritif convivial et chaleureux.

Vincent rappelle que la convention signée entre le CPSE et le groupe Barrière nous autorise à accéder et à d’utiliser le site dans le **cadre de nos activités nautiques uniquement**, à savoir, la pratique de la plongée, de l’apnée et de la nage. Une utilisation de cette autorisation pour stationner pour un autre usage (promenade, paddle, etc) pourrait être préjudiciable pour le club.

- **Réunion à la CAE, attribution des lignes d’eau pour la nouvelle saison**

Virginie et Christian se sont rendus à cette réunion en date du 28 juin.

Suite aux souhaits émis par du Club, toutes les demandes n’ont pu être accordées car cet équipement sportif est fortement sollicité par les différentes associations de l’agglomération et l’attribution des créneaux n’est pas toujours aisée.

Mardi soir

Les lignes pour la séance du mardi soir sont inchangées mais une répartition différente est actée par le comité directeur :

- Plongée : 4 x 25 m côté local
- 1 x 50 m pour la PMT, (qui faisant partie de la plongée est placée, à ce titre, sous l’autorité du DP)
- NAP : une ligne de 50 m
- Apnée : petit bassin.

Mercredi soir

La demande d'une ligne supplémentaire de 50m pour la NAP le mercredi soir a été refusée, mais l'attribution d'une ligne de 25 m supplémentaire pour l'apnée a été acceptée, nous disposons donc des lignes suivantes :

- Apnée : 4 x 25 m
- NAP : 3 x 25
- Plongée : 1 x 25 m

Samedi AM

Le samedi après-midi, réduction d'une heure du créneau Plongée / PMT pour maintenir le budget "piscine" sous contrôle (pour info 2700 € en 2023)

- Apnée : 1 x 50 m de 15h30 à 17h30
- Plongée (PMT) : 1 x 50 m de 15h30 à 16h30

La date de reprise des activités est fixée au mardi 12 Septembre pour le CPSE.

La vidange est programmée du 1^{er} Avril au 19 Avril 2024, sous réserve de travaux à planifier ou d'arrêtés de restriction d'eau.

Pour mémoire nos créneaux horaires correspondent bien au temps effectif dans l'eau, nous avons donc accès aux vestiaires une dizaine de minutes avant.

Concernant le nouveau protocole d'attribution des vestiaires, il a été mis en place dans un souci de rationaliser les coûts d'entretien et d'éclairage. En effet, les charges ont fortement augmenté en 2023 pour la piscine, dû notamment à la hausse des prix des énergies et il est donc demandé à chacun des efforts afin de maintenir la piscine ouverte.

En ce qui concerne l'eau des douches, une sensibilisation de nos adhérents ainsi qu'une conduite éco-responsable est attendue de tous afin de préserver la ressource et de limiter les coûts également.

- **Réunion des encadrants NAP**

Les encadrants de la commission NAP se sont réunis début juillet afin de préparer la nouvelle saison.

L'occasion de retravailler certains programmes et d'en créer de nouveaux.

Le fait d'avoir une ligne de 50 mètres le mardi soir va permettre la mise en place de nouvelles séances.

Du matériel adapté à la pratique de la NAP sera demandé aux adhérents souhaitant pratiquer cette discipline.

Des investissements en matériel sont également prévus afin de mettre à disposition ces équipements, palmes courtes et monopalmes notamment.

Des séances d'entraînements plus spécifiques à la pratique du hockey subaquatique seront proposées régulièrement.

Des échanges et des séances communes avec l'apnée pourront être envisagées et programmées en cours d'année.

Il est également envisagé de proposer des séances de découverte et initiation de la NAP à un public atteint de léger handicap.

3 - Préparation des Foires aux Associations et Vital Sport

Le Club participera aux foires aux associations suivantes :

- **Epinal** le Samedi 2 Septembre. Yves est nommé responsable du stand qui devrait être au même emplacement que l'an dernier.

- **Golbey** le Vendredi 8 Septembre de 16h à 21 h. Christian est nommé responsable du stand.
- **Thaon-les-Vosges** le Samedi 9 Septembre. Suite à l'indisponibilité de Fabien, Yves est nommé responsable du stand.
- **Le Vital Sport** le Samedi 9 Septembre. Christian est nommé responsable du stand.

Charge à chacun d'organiser la mise en place des stands et la rotation des volontaires qui se sont fait connaître.

4 - Point sur les inscriptions au 31/08/2023 et validation de la nouvelle grille tarifaire

- **Point sur les inscriptions à la fin de la saison**

La saison 2022/2023 se clôture le 31 août avec un nombre record de 173 adhérents au club.
111 Hommes / 62 Femmes

La nouvelle saison démarrera à compter du 1^{er} septembre puisque la Fédé a repositionné sa date de début d'année qui était fixée au 15 septembre auparavant. Les compteurs sont donc remis à zéro.

- **Validation du dossier d'inscription et de la grille tarifaire 2023 - 2024**

Courant de l'été, le club a reçu la subvention du Fond de Développement de la Vie Associative pour 1 000.00 € ainsi que celle de l'Agence Nationale du Sport pour 2 200 €. Celles-ci viennent s'ajouter à celle de la ville déjà perçue pour un montant de 1 950.00 €. Reste en attente la subvention du département pour 1300 €.

Ces subventions valident les objectifs défendus par le club : favoriser l'adhésion des jeunes, augmenter le taux de féminisation, œuvrer pour la protection de l'environnement. Ces subventions permettent de maintenir des tarifs attractifs, identiques à la saison précédente voire en baisse pour les mineurs et les étudiants.

Lecture commune du dossier et validation des points déjà discutés à la réunion du 19 juin, à savoir :

- Hausse des tarifs des licences comme annoncé par la Fédé.
- Prise des licences possible dès le 1^{er} septembre contre le 15 septembre l'an dernier.
- Possibilité de délivrer uniquement une licence fédérale (sans adhésion au CPSE) avec un coût supplémentaire de 5.00 € sur le prix de la licence pour frais de dossier.
- Les adhérents inscrits en 2022/2023 auront jusqu'au 30 septembre pour renouveler leur adhésion au club.
- Suite à discussion, ceux qui souhaitent pratiquer **uniquement la PMT** régleront une cotisation alignée sur la NAP et l'Apnée bien que la PMT soit directement liée à la plongée.
- Alignement de la cotisation Photo/Vidéo sur la cotisation plongée soit 87.00 € (réduction de 5.00 €).
- Révision à la baisse du tarif étudiant - 40.00 € au lieu de 50.00 € - en cohérence avec l'objectif du club d'attirer plus de jeunes. Ce tarif sera accordé sur présentation d'un justificatif.
- Prises en compte dans le tarif encadrant de la réorganisation de la formation en plongée.
- Suppression de la remise COVID
- Prise en compte des consignes de la FFESSM concernant l'autorisation parentale

Un point important à noter : à partir de cette rentrée un CACI (certificat médical) sera demandé à tous les licenciés, sauf pour les mineurs pratiquant uniquement la NAP et l'Apnée à moins de 6 mètres. Dans ce cas uniquement, un questionnaire de santé sera suffisant.

5 - Questions diverses

- L'adhésion au Centre Léo Lagrange a été renouvelée pour un montant de 60.00 €. Cela permet au Club de disposer de salles, sur réservations, notamment la Baudenotte, ainsi que de l'amphithéâtre du centre pour ses assemblées.
- Une demande va être effectuée auprès du service de gestion des salles de la mairie d'Epinal, afin de pouvoir disposer à l'année d'une salle à la maison des associations. Cette salle pourra être utilisée pour dispenser les cours théoriques notamment.
- Yves signale que la Région envisage une formation initiateur Hockey subaquatique, prévoir de faire un appel à candidature dès que nous aurons plus d'informations par rapport aux dates et au lieu de stage. Des membres de l'apnée et de la NAP pourraient être intéressés.
- Une réunion de rentrée concernant la commission apnée est également prévue à la Gravière du Fort prochainement, il serait bien qu'un membre du club soit présent notamment pour se positionner sur le calendrier des compétitions.
- Daniel a été sollicité par la CPAM pour que le Club offre quelques baptêmes de plongée dans la cadre des Foulées Roses. Le Comité Directeur donne son accord pour 10 baptêmes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

La date de la prochaine réunion du Comité Directeur est fixée au lundi 09 Octobre à 20 heures à la Bourse du Travail.

Le Président
Yves Lallemand

La Vice-Présidente
Fabienne Floquet

La Trésorière
Sylvie Del Missier

La Secrétaire
Virginie Vauthier

